

Le droit de grève en danger **Journée de mobilisation le 31 juillet**

Le gouvernement entend profiter de l'été pour faire avaliser par le Parlement plusieurs projets de loi, face auxquels une réaction unitaire du mouvement social nous paraît indispensable. Il en est ainsi de celui qui est présenté comme portant sur « *un service minimum* », dans les transports maintenant, dans l'éducation dans un second temps, dans d'autres secteurs sans doute peu après. Ce sont, en fait, de graves remises en cause du droit de grève. Le carcan que le gouvernement veut instaurer autour des grèves a clairement pour but de réduire fortement le droit de grève, d'affaiblir la capacité d'action collective des salariés. Il s'inscrit dans une logique ultralibérale, réactionnaire, de lutte sociale contre les salarié-e-s.

Toutes les organisations syndicales ont exprimé leur désaccord : les fédérations professionnelles directement concernées mais aussi les structures interprofessionnelles parce que c'est bien une attaque contre tous les travailleurs/ses.

Les associations d'usagers des transports indiquent clairement que cette loi ne répond nullement à leurs soucis, liés aux difficultés rencontrées quotidiennement dans les transports.

Les associations qui agissent sur le terrain des libertés publiques ont aussi réagi à ce retour en arrière en matière de droits collectifs et individuels.

Les collectifs qui luttent pour la défense des services publics, l'accès aux services publics pour tous, dénoncent la démagogie d'un projet de loi qui vise à museler les salarié-e-s, pour mieux faire passer ensuite la casse des services publics.

Toutes ces prises de position convergent, et c'est important. Notre résistance gagne en efficacité, en s'exprimant unitairement, en se traduisant par des propositions d'actions communes.

L'union syndicale Solidaires appelle à des rassemblements devant les préfectures, partout en France, le 31 juillet, date à laquelle la CGT appelle aussi à une journée de mobilisation et avant le début de l'examen de ce projet de loi à l'Assemblée Nationale.

A Paris, le rassemblement se tiendra à 14 heures 30, devant l'Assemblée Nationale.

Il s'agit, par cette première étape, de marquer notre refus de cette loi antidémocratique. Notre volonté commune est de renforcer le front unitaire pour mettre en échec les prétentions du gouvernement et du MEDEF qui veulent bâillonner les travailleurs/ses.

Le droit de grève est un des moyens utilisés par les salarié-e-s pour défendre les acquis collectifs, en conquérir de nouveaux. Sans la grève, il n'y aurait pas eu les congés payés, la protection sociale, les droits syndicaux dans l'entreprise, etc.

En s'attaquant au secteur public (SNCF, RATP, Education, ...), le gouvernement veut affaiblir les secteurs où il craint le plus de résistance, pour pouvoir s'en prendre ensuite à tous les salarié-e-s, du public et du privé : régime de retraite, franchise médicale, ... les projets antisociaux se cachent derrière cette loi antigrève !